

334
349

21 juillet 1933

Madame A. Hermanjat

le Crêt

A u b o n n e

Madame,

Nous vous sommes très reconnaissants des renseignements que vous nous donnez par votre lettre du 15 juillet au sujet du prix de toiles de l'exposition Hermanjat qui nous paraissent, comme à vous, les plus précieuses pour un Musée suisse. Notre comité se réunira la semaine prochaine ou dans les premiers jours du mois d'août pour prendre une décision en vue du choix entre les trois toiles que vous nommez. Nous avons l'intention de prolonger la durée de l'exposition d'une semaine, c'est à dire, jusqu'au 6 août au lieu de la laisser se terminer le 26 juillet. D'autre part, le conservateur du Musée des Beaux-Arts de Lucerne semble avoir l'intention ferme d'exposer les oeuvres qu'il pourra obtenir, pendant le mois d'août. Le Département de l'Intérieur a donné son assentiment pour les toiles appartenant à la Confédération à l'exception des sept oeuvres déposées par la Fondation Gottfried-Keller au Musée de Lausanne, qui sont réclamées par M. Bonjour. Quand aux collectionneurs privés, nous ne savons pas encore lesquels seront d'accord à ce que leurs oeuvres prêtées tout d'abord pour Lausanne et puis pour Zurich iront également à Lucerne.

Vos indications précises touchant les séjours de Hermanjat en Afrique nous sont très précieuses, elles débrouillent d'une façon autoritative une situation un peu embrouillée.